

trône dressé pour la circonstance, un jeune élève du cours commercial, M. Adjuitor Demers, fils de M. A. E. Demers, employé civil au Parlement de Québec, s'avança et présenta à M. le Supérieur un magnifique bouquet. Au milieu des fleurs on avait placé le document officiel venu de Rome, nommant le vénérable prêtre Charles-Edouard Poiré *Camérier d'honneur extra urbem*. On peut difficilement se faire une idée de la surprise de cet excellent curé, lorsqu'en lui présentant ce bouquet, le jeune élève le salua par ces mots : A Mgr C. E. Poiré, Camérier d'honneur, etc.

" Aussitôt après la présentation du bouquet, M. E'zéar Dionne, élève du cours classique, présenta au nouveau dignitaire une magnifique adresse, énumérant tous les bienfaits de ce vénérable prêtre, et tous ses titres à l'honneur insigne que Rome lui a conféré. Avant que M. le Supérieur pût répondre à cette adresse, le révérend M. J. O. Soucy prit la parole et déclara qu'il avait été autorisé par Son Eminence le Cardinal à lui présenter de sa part ses plus sincères félicitations, et aussi de lui exprimer tout le regret qu'Elle éprouvait de ne pouvoir assister autrement qu'en esprit à cette belle fête.

" Mgr Poiré répondit en quelques mots dans lesquels se traduisait une vive émotion. Entre autres excellentes choses, Monseigneur fit une délicate allusion aux bienfaits qu'il sait distribuer avec une si délicate profusion sur le Collège de Ste Anne. Abondance de biens ne nuit jamais, a-t-il dit, pourvu qu'on en fasse un bon usage. Ces paroles, comme on le pense bien, furent couvertes d'applaudissements prolongés.

" Après cette séance publique, Mgr Poiré se rendit au salon de MM. les prêtres étrangers, et là les curés du voisinage ainsi que les prêtres du collège présentèrent leurs félicitations et leurs respectueux hommages au digne Prêlat.

" Nous nous joignons aux amis de Mgr Poiré pour lui offrir nos plus sincères félicitations. Un tel honneur ne pouvait tomber sur des épaules plus dignes que les siennes. Rome mérite toute notre reconnaissance pour avoir ainsi comblé les vœux des nombreux admirateurs de ce prêtre charitable, qui a généreusement entrepris de couronner une carrière déjà si bien remplie, par des œuvres innombrables de charité au service de l'éducation de la jeunesse. "

Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean.

(Suite)

Samedi, le 24 septembre, à huit heures du matin, nous étions à la gare du Lac Bouchette. La veille au soir et partie de la nuit, une pluie torrentielle nous faisait présager un contre-temps désagréable pendant notre excursion, mais un soleil radieux est venu dissiper nos craintes; notre voyage au Lac St-Jean a été des plus heureux.

Le lac Bouchette n'est pas bien considérable; il communique avec le Lac des Commissaires qui a sept lieues de longueur et une largeur moyenne d'un demi mille. Comme le dit le Dr Dionne dans ses notes de voyage, nous étions alors à 163 milles de Québec, à 14 milles de St-Louis de Métabetchouan et à 23 milles de Roberval.

Nous arrivâmes à la gare presque en même temps que les colons du Lac St Jean qui avaient participé avec tant d'avantages et de succès à l'Exposition Provinciale de Québec, en y exposant leurs produits qui ont excité tant d'admiration et remporté plusieurs premiers prix. Afin de ne pas trop faire attendre ces vaillants colons qui nous donnaient place dans leurs voitures, pour nous conduire au Lac St Jean, nous acceptâmes avec empressement l'invitation de M. Cressman qui nous conviait à un *comptueux déjeuner*, dans une bâtisse appartenant à un nommé Ryan.

Pendant les préparatifs pour ce voyage de huit lieues, nous visitâmes les quelques bâtisses du voisinage, de fondation récente, qui sont plutôt des huttes que des maisons; car là le défrichement n'est qu'à son début et promet cependant de marcher aussi rapidement que la construction du chemin de fer, avec la perspective que les colons doivent entretenir de pouvoir porter leurs produits agricoles de toutes sortes sur les marchés de Québec.

En voyant nos courageux et intrépides colons presque dans l'isolement, au milieu de la forêt, n'ayant pour habitation que de pauvres huttes construites en bois rond encore couvert de son écorce, nous nous demandions si, comme journaliste agricole, nous étions justifiable de faire une propagande active afin d'inviter nos jeunes gens à se livrer au pénible apprentissage de la vie rurale qu'au premier abord nous citadins croient être une vie d'esclavage, malgré qu'ils n'aient qu'une faible idée des pénibles travaux et des nombreuses privations que le défricheur doit s'imposer? Certainement oui, car s'il y a des misères dans la vie du défricheur, ils s'en consolent à l'idée de devenir un jour les nourrisseries des citadins qui s'apitoient à tort sur le sort des défricheurs qui eux jouissent d'une parfaite indépendance, mettent leur unique espérance en Dieu qui fait mûrir leur moisson, fruit d'un pénible mais noble labeur que les rois et les empereurs n'ont pas dédaigné, comme au temps où l'on arrachait un Cincinnatus de la charrue, pour en faire un consul et général d'armée.

Le colon dans sa chaumière, qui n'a même que quelques arpents de terre en culture, est content et heureux. Il est là dans un domaine qui lui appartient et qui lui est cher, parce qu'il l'a arrosé de ses sueurs et qu'il commence à retirer les fruits de son travail, qu'il partage entre ses enfants qui devront plus tard lui aider à former un grand établissement. Il peut se dire avec fierté: " Ce sol que je foule, que j'ai payé, que j'ai défriché, que j'ai arrosé de mes sueurs, il est à moi; ces animaux que j'ai élevés et que j'ai entourés de mes soins, ils sont à moi. " Il fait des habits chauds de la laine de ses moutons. Mettons en regard l'ouvrier des villes qui, lui, n'a rien qui lui appartient en propre. Celui-là ne comprend pas la noblesse de la vie agricole, parce qu'il n'a entendu proférer que des plaintes de la part de cultivateurs qui ont eu la lâcheté d'abandonner la charrue pour la vie souvent mercenaire des ouvriers de nos villes qui se disputent le travail, tant il y a encombrement.

Depuis vingt-cinq ans que nous sommes journaliste agricole, on nous a souvent reproché d'être trop sévère à l'égard de ceux qui délaissent les campagnes pour le travail des villes, parce que, nous disent-ils, l'état du cultivateur est un état d'esclavage où l'on